



Droit sur la vie privée

Par **Vania**, le **01/12/2020** à **20:08**

Bonjour,

Je me suis récemment séparée du père de mes enfants. Nous avons une amie en commun qui a retourné sa chemise en faveur de Monsieur malgré son animosité contre lui il y a peu. Cette fameuse amie a déjà créé des soucis à un autre couple en séparation auparavant. Elle s'était permise de poser des questions à leurs enfants concernant la vie privée de la maman.

Aujourd'hui je me demande si elle n'est pas capable de faire de faire la même chose avec les miens (qui ont 4 et 5 ans). Comment puis je me retourner contre elle si c'est le cas et qu'elles sont les textes de lois qui en parle ?

Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **02/12/2020** à **10:19**

Bonjour

[quote]

poser des questions à leurs enfants concernant la vie privée de la maman.

qu'elles sont les textes de lois qui en parle ?

[/quote]

Il n'y en a pas !